

AVIS IMPORTANTS.

ANNALES.

Tous les deux Mois, les ANNALES de la Ste. Enfance sont imprimées et envoyées à tous les Correspondants. MM. les Directeurs sont priés de les envoyer chercher, ou d'indiquer les moyens de les leur faire parvenir. Chaque Associé doit se faire un bonheur de les lire.

RECETTE.

La RECETTE est remise par les Collecteurs, ou Chefs de Séries, à MM. les Directeurs, lesquels ont soin de l'envoyer directement à MM. les Correspondants. On l'envoie le plutôt possible. Mais pour ne pas multiplier les envois, on peut attendre que la somme soit un peu considérable.

RAPPORT.

Tous les ans, ou à-peu-près, il est dressé un petit RAPPORT qui relate tout ce qui s'est passé de plus touchant au sujet de la Ste. Enfance. C'est comme un répertoire de belles actions qui honorent à la fois la Religion et le Pays, et qui pourront un jour servir à l'histoire Nationale. MM. les Directeurs de la Ste. Enfance, MM. les Chefs des Maisons d'Education sont donc priés d'adresser à MM. les Correspondants tous les faits qui peuvent entrer dans ces précieuses archives.